

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

02

SOCIAL

03

INFRASTRUCTURE

04

ECONOMIE

01

SANTE PUBLIQUE

02

ADMINISTRATION

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armac.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armac.cm, Web: www.armac.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armac.cm

N° 1573

6 Juin 2018

6 June 2018

17H39/5:39 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	12/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 Lire
Titre/objet	RELAUNCH OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°12/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 22ND MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, (EMERGENCY PROCEDURE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-06-2018

2

Reference	12/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-HP/CDPM-RTE/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-HP/CDPM-RTE/2018 DU 04/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE BAHAM, DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	25-06-2018

3

Reference	027/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/SMAS/CRPM/ES Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°027/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/SMAS/CRPM/ES/2018 DU 30 MAI 2018POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DE LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BETARE OYA-MALABA-OYO MBITOM DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-06-2018

4

Reference	11/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018POUR FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DE DIX(10) CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE:MAROUA,SANGMELIMA,MESSA-SI,KUMBA,KRIBI,BRETOUA,YOKADOUMA,NGAOUNDERE,BAFOUSSAM,EBOLOWA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-07-2018

5

Reference	N°015/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 Lire
Titre/objet	« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES HERBICIDES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ».FINANCEMENT : BUDGET DU PRFP EXERCICE 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N°022/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL AGRICOLE AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU CENTRE D'APPLICATION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES DU CAMEROUN (CATAC). FINANCEMENT : BUDGET DU CATAC EXERCICE 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-06-2018

7

Reference	001bis/AC/MINMAP/SG/DRMAP-CE/ DDMAP-NM/CDPM-NM/2 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001(BIS)/AC/MINMAP/SG/DRMAP-CE/ DDMAP-NM/CDPM-NM/2018 DU 06 JUIN 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. (PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-06-2018

8

Reference	005/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°005/DC/PR/MLNMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 DU 31/05/2018 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT AU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NGUELEBOK, DANS LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE U KADEY, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	21-06-2018

9

Reference	N°45/18 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. / Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°45/18 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	49/18/DG/CNPS DU 29 MAI 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°49/18/DG/CNPS DU 29 MAI 2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 04 AVRIL 2018 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE SIMPLE DES ASCENSEURS A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE A YAOUNDE ET AU CPS DE BONANJO A DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

11

Reference	N°44/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /- Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°44/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	COMMUNIQUE N° 014/C/CIPM/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CLPM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

13

Reference	95/S.G/G.S/VOL/2/201 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER OF 15TH FEBRUARY 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

14

Reference	N°45/18 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP./ Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°45/18 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	N°44/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /- Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°44/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

16

Reference	N°262/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 31 MAI 2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°262/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 31 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	N°261/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 31 MAI 2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°261/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 31 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	016/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve Lire
Titre/objet	DECISION NO 016/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 31 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/MINMAP/DRCE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 27 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE YAOUNDE II, TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	01658/D/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS Lire
Titre/objet	DECISION N° 01658/D/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS DU 30 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 965/AOIR/MINHDU/SG/C2D-CR/ CCS/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN «CAPITALES REGIONALES»
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	60/GP-DERUDEP II/PC/B/02/01 Lire
Titre/objet	DECISION NO. 60/GP-DERUDEP LL/PC/B/02/01 BEARING THE AWARD OF CONTRACT FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING NO. 046/2018/NCB/STB/GRASSFIELD II OF 05/04/2018 FOR THE SUPPLY AND EQUIPPING OF CLASSROOMS IN THE NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	23/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°23/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 28/05/2018 PORTANT ATTRIBUTION DELA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'EQUIPEMENT COMPLÉMENTAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TINECHUNG. DÉPARTEMENT DE MOMO, RÉGION DE NORD-OUEST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

22

Reference	22/D/MINMAP/RDMINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N° 22/U/MINMAP/RDNW/DI)MOMO/DTB/2018 OF 17/05/2018 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION OF THE COMMUNITY HALL IN EWOH, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

23

Reference	DECISION N° 687 /18/DG/CNPS DU 29 MAI 2018 Lire
Titre/objet	DECISION N° 687 /18/DG/CNPS DU 29 MAI 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 04 AVRIL 2018 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE SIMPLE DES ASCENSEURS À L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE À YAOUNDÉ ET AU CPS DE BONANJO À DOUALA, EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	57/A/C.FE/SG/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 57/A/C.FE/SG/2018 LES SOUMISSIONNAIRES CONCERNÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES DE LA COMMISSION DE FOKOUÉ SONT INFORMÉS QUE LE DAO N° 04 A CONNU DES MODIFICATIONS AU NIVEAU DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT DES OFFRES, LE RESTE SANS CHANGEMENT.DAO N° 04 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FOMOPÉA:
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	170/PR/MINIVIA/PRDNW/DDB/2018 Lire
Titre/objet	ADDENDUM N° 19/2018 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 11/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 22ND MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF ABLOCKOF TWO CLASSROOMS AT GS SHUKOV MBIAME-MBVEN SUB DIVISION IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION. OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER12/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 22TH MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	008/C/MINATD/NC/NCITB Lire
Titre/objet	POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT DUE TO CIRCUMSTANCES BEYOND HIS CONTROL, THE OPENING DATE OF OF BIDS IN RELATION TO THE TENDER FILES MENTION BELOW HAVE BEN SHIFTED AS INDICATED. ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED SN REFERENCE SUBJECT INITIAL OPENING DATE NEW OPENING DATE 1 N° 10/ONIT/MINATD/NC/NCTB / 2018 OF 17/05/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FLOATING LANDING STAGE AT LAKE BAMBALANG 05/06/2018 15/06/2018 2 N° 11/ONIT/MINATD/NC/ NCITB / 2018 OF 17/05/2018 CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT LOWER MUNJONG QUARTER 05/06/2018 15/06/2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

28

Reference	ADDITIF N°012/A/MINEPIA/CPM/2018 DU 31/05/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE ADDITIF N°012/A/MINEPIA/CPM/2018 DU 31/05/2018 LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME / MAÎTRE D'OUVRAGE PORTE À LA CONNAISSANCE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES, QUE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 006 AONR/PU/MINEPLVCDPIWCIPM/2018 DU 11 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE DÉBARQUEMENT ET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE POISSONS À DOUALA (YOUPEWE) EST MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ COMME SUIIT :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

RELAUNCH OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°12/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 22ND MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 31 411 05 591626 2222 959

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2018 Public Investment Budget (PIB), the Divisional Delegate for Public Contracts Bui "Contracting Authority" hereby Re-launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the construction of a block of two (02) classrooms at CNFZVH-JAKIRI in Bui Division.

2. Nature of services

Work to be done consists of constructing a block of two (02) classrooms of CNFZVH-Jakiri in Bui Division. The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies

Lot 200: Earth Works

Lot 300: Foundation

Lot 400: Block work in elevation

Lot 500: Carpentry works

Lot 600: Metallic works

Lot 700: Electricity

Lot 800: Painting

Lot 900: Drainage works and pavement

Lot 1000: Hygiene and Environmental Protection

3. Estimated cost

20 000 000

4. allotment

UNIQUE

5. Participation and origin

Participation In this Invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

6. Financing

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the MINEPIA for the 2018 financial year assigned to the Director of CNFZVH-Jakiri, Authorizing officer with Budget Heads N°.52 31 411 05 591 626 2222

959.

7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of is tender notice, at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui. Tel: 233 221 584/233 221 574

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui, at the Service for the Award of Public Contracts, Telephone N° 233 221 584/233 221 574 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable fee.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts Bui, not later than **13th June 2018 at 10.00 am local time**. It should be labelled as follows:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
012/ONIT/MINMAP/RDNW/DDE/BDTB/2018 OF 22nd MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF
TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVK-JAKIRI IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of commencement works.

11. Bid bond

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **FCFA 400 000 [Four Hundred Thousand CFA francs]** issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the nonrespect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **13th June 2018 at 11 am local time**, by the Divisional Tenders Board in the Conference Hall of the Divisional Delegation MINMAP Bui.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of an administrative document;
- Bids submitted after the deadline or time limit,
- Absence of the bid bond or bid bond not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or forged documents;
- Bids submitted in unsealed external envelopes,
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Absence of quantified unit price.
- Financial situation below a third of the estimated cost,
- Bidders who have abandoned a project within the last two previous years.

ii Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the Contractor
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped)
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

- Pre - Financing capacity not less than 80% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

15. Award

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Divisional Delegation ,Service of award of Public Contracts.

BAMENDA le 22 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOU KANFON Burno

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DES HAUTS PLATEAUX

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-HP/CDPM-RTE/2018 DU 04/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE BAHAM, DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 30 393 03 641708 28 11 921

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics des Hauts-Plateaux, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la commune de Baham, Maître d'Ouvrage un Appel d'Offre National Ouvert pour **les travaux de réhabilitation des routes communales de Baham, dans la Commune de Baham Département des Hauts-Plateaux Région de l'Ouest**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux portera sur :

- Travaux préparatoires
- Travaux de terrassement
- Revêtement de la chaussée en bitume

3. Allotissement

Les travaux objets de cet Appel d'Offres sont subdivisés en un seul lot ci-après défini :

LOT	DESIGNATION	COUT PREVISIONNEL
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE BAHAM,	27 000 000

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux entreprises prestataires des services de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques suffisantes.

5. Financement

BIP-RESSOURCES TRANSFEREES EXERCICE 2018

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de la Passation des Marchés, sis au rez-de-chaussée du bâtiment abritant la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de 45 000 (quarante-cinq mille) francs payable à la Recette Municipale de Baham ou au trésor public.

Ladite quittance devra contenir les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux au plus tard le 25/06/2018 à **13 heures précises**, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-HP/CDPM-RTE/2018 DU 04/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE BAHAM, DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois** .

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission devra être égal à 540 000 (cinq cent quarante mille) Francs cfa.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux **le 25/06/ 2018** dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux à **14 heures**, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1.1 Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ou caution non-conforme ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ainsi que de son sous-détail.

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut l'absence de ladite pièce exigée.

1.2 Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnel ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant la Délégation Départementale MINMAP des Hauts-Plateaux à Baham **Tel : 233 286 035** dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BAHAM le 4 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TAKOUMBO François

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
 N°027/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/SMAS/CRPM/ES/2018 DU 30 MAI 2018 POUR LE CONTRÔLE
 ET LA SURVEILLANCE DE LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BETARE
 OYA-MALABA-OYO MBITOM DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET
 DJEREM EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le Contrôle et la Surveillance de la deuxième phase des travaux d'ouverture de la route BETARE OYA-MALABA-OYO-MBITOM dans la Commune de BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est. Les prestations sont regroupées en un seul lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ;
- Mission 2 OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception.

3. Cout Prévisionnel

Quarante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Mille Cinq Cent (49 989 500) FCFA TTC

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes techniques ci-après cités, pré-qualifiés pour le Contrôle et la Surveillance de la deuxième phase des travaux d'ouverture de la route BETARE OYA-MALABA-OYO-MBITOM dans la Commune de BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est, Il s'agit de :

N°	BUREAUX D'ETUDES	ADRESSES
1	BEC LA ROUTIERE	B.P: 13 704 Yaoundé, Tél : 222 22 35 64
2	Groupement KAROCH-AREC-BTP	B.P: 3 903 Yaoundé, Tél : 677 65 17 89
3	MO NE SEE	B. P:25 Yaoundé, Tél ; 222 30 50 04
4	AYO	B.P: 132 Yaoundé, Tél 222 30 50 04

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources du Budget d'Investissement Public MINEPAT de l'exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service de passation des marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Trésorerie Générale de Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plus tard le **21/06/2018 à 10 heures**. Elle devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°027/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/SMAS/CRPM/ES/2018 DU 30 Mai 2018
Pour le Contrôle et la Surveillance de la deuxième phase des travaux d'ouverture de la route BETARE
OYA-MALABA-OYO MBITOM dans la Commune de BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM EN
PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **Deux Cent Soixante Dix (270) Jours calendaires** et intègre la participation du maître d'oeuvre aux prestations liées au rapport final de la maîtrise d'oeuvre dudit marché des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire d'une durée de validité de 90 jours à compter de la date de remise des offres, délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de ce cautionnement est fixé **Sept Cent Mille francs (700 000 francs CFA)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **21 Juin 2018 à 12 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés publics de l'Est. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

a-Critères éliminatoires:

éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Offre administrative

l'absence d'une pièce administrative requise ;

- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;

une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.

*> Offre technique

offre technique incomplète ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

- Note de l'offre technique inférieure à 70 sur 100

Offre financière

- offre financière incomplète ; absence d'un prix unitaire quantifié.

présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique.

^ Critères essentiels

b-Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;

- moyens matériels et logistiques ;

- expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires

- méthodologie d'exécution des prestations ;

- planning d'exécution des prestations

NB: Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70% seront retenues pour

l'évaluation financière

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclarée attributaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services Tél :693 63 4008

BERTOUA le 30 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018 POUR FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DE DIX(10) CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE: MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BRETOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite de son programme de modernisation des services, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des matériels de réhabilitation du réseau informatique de dix (10) Centres de Prévoyance Sociale : MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BRETOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres concernent la fourniture des matériels de réhabilitation du réseau informatique de dix (10) Centres de Prévoyance Sociale repartis en deux catégories suivant tableaux ci-après :

Equipement logique

N°	DESIGNATION
1	Coffret de brassage de 9U - 19" 4 montants équipé complet avec bandeau d'alimentation et tire-fond
2	Coffret de brassage de 12U - 19" 4 montants équipé complet avec bandeau d'alimentation et tire-fond
3	Bandeau d'alimentation de 6 prises minimum - 1U avec interrupteur rackable dans baie de brassage 19"
4	Câble Ethernet CL-C SF/UTP Cat 6 de type 4 paires torsadées avec niveau de performance de 600 MHz sur 100 mètres, touret de 500 mètres
5	Prise RJ45 Cat 6 FTP 568 A/B
6	Répéteur Wifi (Extension de portée Wifi - Débit de transfert de données : 1200 Mbits/s - Bande de fréquence : 2.4 GHz, 5 GHz - Protocole de liaison de données : Ethernet, Fast Ethernet, Gigabit Ethernet, IEEE 802.11b, IEEE 802.11a, IEEE 802.11g, IEEE 802.11n, IEEE 802.11ac - Antenne : Intégrée externe - Nombre minimum d'antennes : 3)
7	Routeur wifi gigabit (WPA2, 4 modes de fonctionnement : mode client, mode répéteur, mode routeur et en point d'accès, 4 ports Lan Gb, 1 port Wan Gb, alimentation incorporée, USB 2.0)
8	Switch Cisco Catalyst 2960 24TC-L rackable
9	Panneau de brassage AMP 24 ports cat 6 UTP équipé – 1U
10	Cordon de raccordement souple AMP RJ45/RJ45 Cat6 UTP-blanc-Gaine PVC – 5m
11	Cordon de brassage AMP RJ45/RJ45 Cat6 UTP-blanc-Gaine PVC – 0,5m
12	Cordon de brassage AMP RJ45/RJ45 Cat6 UTP-blanc-Gaine PVC – 1m

Equipements communs



N°	DESIGNATION
1	Goulottes- 95x55
2	Gaine annelée diamètre 25 mm en rouleaux de 50 mètres
3	Embout pour Goulotte- 95x55 (paquet de 2)
4	Angle intérieur pour goulotte- 95x55
5	Angle extérieur variable pour goulotte- 95x55
6	Tés de dérivation verticale vers goulotte- 95x55
7	Angle plat 90° pour goulotte- 95x55
8	Clip de verrouillage de l'appareillage pour goulotte- 95x55
9	Clips pour fixation murale de la gaine annelée
10	Paquet d'attaches de 8 mm de diamètre (100 attaches par paquet)
11	Chevilles de diamètres 10 mm en paquet de 100 pièces
12	Vis de diamètres 10 mm en paquet de 100 pièces

Toutes les fournitures doivent être neuves, de fabrication récente, de dernière version et de première qualité. Ces conditions devront être justifiées par le prestataire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA HT **50 000 000 (cinquante millions)**, soit FCFA TTC **59 625 000 (cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille)**.

4. Allotissement

Les prestations seront unies en un **(01)** seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 7-2D2206 conformément au programme P 112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis au Journal des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **francs CFA soixante-quinze mille (75 000)**, dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert dans les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **05 juillet 2018** à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 11/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 JUIN 2018

POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE DIX (10) CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE, EN PROCEDURE D'URGENCE : MAROUA, SANGMELIMA, MESSA-SI, KUMBA, KRIBI, BERTOUA, YOKADOUMA, NGAOUNDERE, BAFOUSSAM, EBOLOWA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant le montant de **FCFA 1 150 000 (un million cent cinquante mille)**.

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **05 juillet 2018** à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de garantie et d'une organisation de service après-vente sur le matériel livré (Suivi et aide au support) capable d'en supporter efficacement, localement au Cameroun, la maintenance ;
- Non validation d'au-moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03 derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

● Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre ● Reliure en spirale ; ● Mise en forme du document ; ● Ordonnancement des différentes parties du document ; ● Intercalaires en couleur		
2	Références générales de l'entreprise ● Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 50 000 000 (cinquante millions) au cours des trois (03) dernières années.		
3	Capacité de financement ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 30 000 000 (trente millions).		

4	Conformité aux normes HQSE Justifier des équipements de protection des travailleurs		
5	Qualification et expérience du personnel clé Responsable technique: - Ingénieur réseaux ou télécom ou informaticien (Bac + 3 ou plus) - Expérience : au moins trois (03) années Technicien de suivi: - Technicien Supérieur en maintenance informatique ou en réseau (Bac +2 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins deux (02) années		
6	Connaissance du CCAP et du DF Preuve d'acceptation des conditions du Marché : CCAP et DF paraphés sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »		
7	Planning et Délai Planning ; Délai ? trente (30) jours.		
8	Méthodologie et organisation Présence d'une note méthodologique faisant ressortir une approche organisationnelle des équipes du travail		
9	Conformité technique des équipements (voir grille d'évaluation)		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des sous-critères d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres." **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48"**

YAOUNDE le 5 Juin 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°015/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES HERBICIDES AU
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ».FINANCEMENT : BUDGET DU PRFP
EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU PRFP
IMPUTATION
52 30 392 01 330001 2275.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la lutte contre les adventices annuelles ou pérennes dans les exploitations agricoles de petite et moyenne importance, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Demande de Cotation, pour le compte du Programme de Relance de la Filière Plantain, relative à la fourniture des herbicides.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Lettre Commande, dont la fourniture de 800 litres d'herbicide systémique de 75 SG et 800 litres d'herbicide systémique 450g/l.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas loties.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux fournisseurs de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le budget du PRFP; exercice 2018, Imputation : 52 30 392 01 330001 2275.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la DRFP/Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (18 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 26/06/2018 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°015 /DC/MINADER /CMPM/2018 DU...RELATIVE A L'ACQUISITION DES HERBICIDES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition des herbicides est d'un(01) mois après notification de l'ordre de service de commencer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances dans le dossier de consultation pour une demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu 26/06/2018 à 15 heures précises à la Salle de Conférences du MINADER, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

***. Principaux critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence de la lettre de la société détentrice de la certification autorisant le soumissionnaire à postuler ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

15. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 5 Juin 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL AGRICOLE AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU CENTRE D'APPLICATION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES DU CAMEROUN (CATAC). FINANCEMENT : BUDGET DU CATAC EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CATAC
IMPUTATION
52 30 392 01 34 00 50 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'accompagner les producteurs dans la préparation et l'entretien de leurs parcelles à travers l'octroi des équipements adéquats, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Centre d'Application des Technologies Agricoles du Cameroun (CATAC), un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel agricole.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Lettre Commande, dont la fourniture d'une (01) décortiqueuse à riz avec moteur diesel, une (01) débroussailleuse manuelle à gazon, , une (01) tronçonneuse un (01) récepteur GPS , un (01) humidimètre à grain , un (01) humidimètre grain à maïs, cinquante (50) matchettes, cinquante (50) limes, cinquante (50) combinaisons de travail, cinquante (50) paires de gangs et deux (02) balances plateforme digitale professionnelle 100 kg.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas loties.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux fournisseurs de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le budget du CATAC; exercice 2018, Imputation : 52 30 392 01 34 00 50 2275.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la DRFP /Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (18 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 26 Juin 2018 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 05 JUIN 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL AGRICOLE AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU CENTRE D'APPLICATION DES TECHNOLOGIES AGRICOLES DU CAMEROUN (CATAC).».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition du petit matériel agricole est d'un(01) mois après notification de la Lettre de Commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier agréé par le Ministère des Finances dans le dossier de consultation pour une demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 26 Juin 2018 à 15 heures précises à la Salle de Conférences du MINADER, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances suivant la liste en annexe.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Présentation des échantillons des fournitures à livrer (un kit complet)

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

15. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 5 Juin 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS DE CONSULTATION N°001(BIS)/AC/MINMAP/SG/DRMAP-CE/ DDMAP-NM/CDPM-NM/2018 DU 06 JUIN 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
52 07 092 04 4711 08 2245.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget pour l'exercice 2018, **le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante**, lance pour le compte du **MINATD** et au titre de l'exercice 2018, un Appel d'Offres, **pour l'Équipement de la Résidence du Sous-préfet de l'Arrondissement d'Ayos dans le Département du Nyong et Mfoumou.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation concernent **l'équipement de la Résidence du Sous-préfet de l'Arrondissement d'Ayos dans le Département du Nyong et Mfoumou.**

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des opérations similaires.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (BIP, Exercice 2018), financé à hauteur de 8 000 000 (Huit millions) Francs CFA avec pour imputation : 52 07 092 04 4711 08 2245.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM, derrière la Compagnie de Gendarmerie, téléphone : 222 320 512 / 222 320 511, BP : 87 AKGA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM, derrière la Compagnie de Gendarmerie, téléphone : 222 320 512 / 222 320 511, BP : 87 AKGA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de : 16 000 (Seize mille) Francs CFA payable à la Recette des Finances d'Akonolinga.

9. Remises des offres

L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante au plus tard le 29 JUIN 2018 à 11 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°001(BIS)/AC/MINMAP/SG/DRMAP –CE/DDMAP-NM/CDPM-NM/2018 DU 06 JUIN 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison desdits équipements qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la fourniture est fixé à deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 29 JUIN 2018 à 12 heures précises à la Salle de réunions de la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **un (01) temps** et vérification de la **partie financière des Offres des entreprises dont les autres parties ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

11.1.2 - Offre technique

a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC 004 du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans la partie technique, la rubrique « planning de livraison de la fourniture» .

11.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès des services de l'Autorité Contractante, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM, derrière la Compagnie de Gendarmerie, téléphone : 222 320 512 / 222 320 511, BP : 87 AKGA dès publication du présent avis

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit ou messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 29 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BESSALA Emmanuel Fabien

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

DEMANDE DE COTATION N°005/DC/PR/MLNMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 DU 31/05/2018 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT AU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NGUELEBOK, DANS LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE U KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018, LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire, Maître d'Ouvrage, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de l'équipement au Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de NGUELEBOK dans la Commune de NGUELEBOK, Département de la KADEY.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur La fourniture de l'équipement au Centre de Promotion de la Femme et de Famille de NGUELEBOK.

3. Cout Prévisionnel

Quinze Millions (15 000 000) FCFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposée sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY au plus tard le **21/06/18 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°005/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 du 31/05/2018 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT AU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NGUELEBOK, DANS LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE U KADEY, REGION DE L'EST.

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2018 ;
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

n/a

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit **Cent cinquante mille (150 000) FCFA**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée Irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21/06/18 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, au Contrôle Financier Départemental de la KADEY à BATOURI.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires:

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2015, 2016 et 2017 Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison.... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

14. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY **Tel: 222 262 102.**

BATOURI le 31 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ELOUNDOU Alphonse

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N°45/18 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du contrat objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour l'équipement de l'atelier de Chimie-industrielle du Lycée Technique de DOUALA-BASSA, de la manière suivante:

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
01	Equipement de l'atelier de Chimie-industrielle du Lycée Technique de DOUALA- BASSA	ETS ANAWIMS	52 25 333 01 340020 2270 411	49 000 063	90

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°49/18/DG/CNPS DU 29 MAI 2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 04 AVRIL 2018 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE SIMPLE DES ASCENSEURS A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE A YAOUNDE ET AU CPS DE BONANJO A DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale Communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 04 avril 2018 suscité est déclaré infructueux, pour disqualification des soumissionnaires.

YAOUNDE le 29 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°44/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du contrat objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour l'équipement de l'atelier de Métaux en Feuilles et Construction Métallique (MF/CM) du Lycée Technique de BANDJOUN, de la manière suivante:

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
01	Equipement de l'atelier de Métaux en Feuilles et Construction Métallique (MF/CM) du Lycée Technique de BANDJOUN	TRANS INTER SARL	52 25 333 01 340020 2270 411	48 604 021	90

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

COMMUNIQUE N° 014/C/CIPM/CDPM/2018 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CLPM/2018 DU 28 FÉVRIER 2018 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été déclaré infructueux, l'Avis d'Appel d'Offres N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 relatif à l'acquisition d'un véhicule.

DOUALA le 31 Mai 2018

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE DE BABESSI

PUBLICATION OF RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER OF 15TH FEBRUARY 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The General Public and contractors who tendered for the respective projects of 15th February, 2018 in Babessi Municipality notably; that the results of the projects listed below;

- The Opening of farm to market road (Nchutia);
- The Construction of a mother and child Centre- CMA-Babessi;
- The Construction of a workshop at SAR/SM-Babessi;
- The construction two classrooms at G.S.-Mbawat;
- The Construction of two classrooms at G.N.S.-Nkendepeh;
- The Construction of two classrooms at G.S. Ndumenkwi

In consequence thereof, and following the outcome of the tendering process, the projects have been awarded as follows

BABESSI le 26 Mars 2018

Le MAYOR

CHOH ISSA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°45/18 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du contrat objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour l'équipement de l'atelier de Chimie-industrielle du Lycée Technique de DOUALA-BASSA, de la manière suivante:

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
01	Equipement de l'atelier de Chimie-industrielle du Lycée Technique de DOUALA- BASSA	ETS ANAWIMS	52 25 333 01 340020 2270 411	49 000 063	90

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°44/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du contrat objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour l'équipement de l'atelier de Métaux en Feuilles et Construction Métallique (MF/CM) du Lycée Technique de BANDJOUN, de la manière suivante:

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
01	Equipement de l'atelier de Métaux en Feuilles et Construction Métallique (MF/CM) du Lycée Technique de BANDJOUN	TRANS INTER SARL	52 25 333 01 340020 2270 411	48 604 021	90

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°262/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 31 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
- Vu loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;
- Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
- Vu la proposition d'attribution n°46/CMPM/MINESEC/2018 du 07 Mai 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018 pour l'équipement de l'atelier de Chimie-industrielle du Lycée Technique de DOUALA-BASSA, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELA (JOURS)
01	Equipement de l'atelier de Chimie-industrielle du Lycée Technique de DOUALA-BASSA	ETS ANAWIMS	52 25 333 01 340020 2270 411	49 000 063	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°261/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 31 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
- Vu loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017;
- Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;
- Vu la proposition d'attribution n°47/CMPM/MINESEC/2018 du 09 Mai 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018 pour l'équipement de l'atelier de Métaux en Feuilles et Construction Métallique (MF/CM) du Lycée Technique de BANDJOUN, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
01	Equipement de l'atelier de Métaux en Feuilles et Construction Métallique (MF/CM) du Lycée Technique de BANDJOUN	TRANS INTER SARL	52 25 333 01 340020 2270 411	48 604 021	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

DECISION NO 016/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 31 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/MINMAP/DRCE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 27 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE YAOUNDE II, TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2011/408/ du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 portant ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création et, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental Marchés Publics du Mfoundi ;

Vu La Décision n°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 portant composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n° OO4/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°002 et n° 003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économique des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 03/AONO/MINMAP/DRCE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 27 AVRIL 2018, ENPROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE YAOUNDE II, TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. Financement : BUDGET **MINFI 2018**

Vu Le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mfoundi en date du 30 Mai 2018, complété par la proposition d'attribution de ladite Commission en date du 31 Mai 2018.

DECIDE

Article 1: l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI DE LIVRAISON	LIEU DE LIVRAISON
Lot unique	ETS BAO BUSINESS CENTER B.P : 12797 YDE Tel :691 631 889	14 447 273	90 Jours	PERCEPTION DE YAOUNDE II TSINGA

YAOUNDE le 31 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 01658/D/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS DU 30 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 965/AOIR/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET DE DRAINAGE DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN «CAPITALES REGIONALES»

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 Septembre 20C4 portant Code des Marchés Publics
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu la lettre d'autorisation de gré à gré N° 0091 34/UMINMAID/SG/DOMI /13MDEMBEC/CE1 ;
- Vu la Décision N° 00179/D/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS du 23 Janvier 2018 portant création et Composition de la Commission AD-HOC et d'une Sous-Commission d'analyse des offres ;
- Vu le Rapport d'Analyse des offres de fa sous-Commission AD-HOC de l'Appel d'offres Restreint **N°965** du 06/05/2018 ;
- Vu le Procès-Verbal d'examen de la Commission AD-HOC du rapport d'analyse des offres ;
- Vu la lettre N°01567/L/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS du 22/05/18, sollicitant la Non Objection sur la proposition d'attribution ;
- Vu la lettre 2018/YAO/WM/nk/1716-18 du 30/05/18, de l'A.F.D., donnant la non objection sur la proposition d'Attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres international Restreint susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué aux soumissionnaires ci-après :

Lots	Attributaire	Montant FCFA TTC			Durée (mois)
		Tranche ferme	Tranche optionnelle	Total	
Lot 1 : Bafoussam	Groupeement RAZEL Cameroun/RAZEL	18 707 205 114	2 519 321	21 226 526	30
Lot 2 : Bertoua	Groupeement SOGEA SATOM/MAG Sarl	13 558 000 932	-	13 558 000	24
Lot 3 : Garoua	Groupeement RAZEL Cameroun/RAZEL	16 718 549 628	1 620 890	18 339 440	30

Article 3 : le soumissionnaire non retenu est prié de passer à la cellule Centrale de suivi du Programme retiré son offre dès publication de fa présente Décision, au-delà de 72 heures, cette offre sera détruite.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./?

YAOUNDE le 30 Mai 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

**DECISION NO. 60/GP-DERUDEP LL/PC/B/02/01 BEARING THE AWARD OF CONTRACT FOLLOWING
INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING NO. 046/2018/NCB/STB/GRASSFIELD II OF 05/04/2018
FOR THE SUPPLY AND EQUIPPING OF CLASSROOMS IN THE NORTH WEST REGION**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE PROJECT COORDINATOR

- Mindful of the constitution of the Republic of Cameroon;
- Mindful of law No. 2007/806 of 26/12/2007 bearing on the finance regime of Cameroon;
- Mindful of the Loan/Grant Agreement No. 2100150030193/ 2100155026167 dated 16/12/2013 respectively between the African Development Bank and the Government of Cameroon for the financing of the Grassfield Support Project for Rural Infrastructures and Participatory Development (GP-DERUDEP II);
- Mindful of Decision No. 0908/MINADER/GAB of 12th September 2013 creating the Project Management Unit of GP-DERUDEP II;
- Mindful of Decision No.0909/MINADER/CAB of 12th September 2013 appointing the Project Management team of GP-DERUDEP II with Mr. Muluh Gregory Nguh as Project Coordinator of Grassfield II Project.
- Mindful of Circular No. 04/001/MINEFIB of 08/01/2004 bearing on instruction relating to the execution of the state budget and subsidized corporations;
- Considering the Open national invitation of to tender No: 046/2018/NCB/STB/GRASSFIELD II of 05/04/2018 for the supply and equipping of classrooms in the North West Region
- Considering the necessity of service;

DECIDES as follows:

Article1:The contracts for the supply and equipping of classrooms in the North West Region following there commendation of the Special Tenders Board have been awarded as follows:

Subject	Contractor	Evaluated price exclusive taxes	Duration
Supply and equipping classrooms in the North West Region	ETS MANNA KONAUE	75,368,000	2 months

Article2: The Contract Award Expert of GP-DERUDEP II is charged with the responsibility of informing the concerned

Article 3: This decision is issued to serve the purpose it deserves

BAMENDA le 11 Mai 2018

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

DECISION N°23/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 28/05/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'EQUIPEMENT COMPLÉMENTAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TINECHUNG. DÉPARTEMENT DE MOMO, RÉGION DE NORD-UEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

VU: la Constitution;

VU: le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Codes des Marches Publics;

VU: la circulaire 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marches Publics;

VU: le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU: le décret 2011/412 du 09 Décembre 2011 reorganisation de la Présidence de la République;

VU: le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics ;

VU: le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 1/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/C/MIMFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements

Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;

VU: la Demande de Cotation No 06/DC/M1NMAP/DRNO/DDMOMO/DTB/2018 du 20/04/2018 pour l'équipement complémentaire du

Centre de Santé Intégré de TINECHUNG, Département de Momo, Région du Nord-Ouest.

DECIDE :

Article1: L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative à la Demande de Cotation suscitée ainsi qu'il suit;

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DE L'ACTIVITE	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
1	CHE & SONS ENTERPRISE BP: 01 LIMBE Tel. 675 957 535	Equipement complémentaire du Centre de Santé Intégré de TINECHUNG, Département de Momo, Région du Nord-Ouest	01 mois	7 798 950 FCFA

Article 2: **CHE & SONS ENTERPRISE** ainsi retenue est par conséquent invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MOMO pour la signature de son projet de lettre commande.

Article 3: Les entreprises n'ayant pas été retenues, sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MOMO. Passé ce délai, elles seront détruites.

Article 4: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBENGWI le 28 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDANGANG DAVID NUMFOR

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

DECISION N° 22/U/MINMAP/RDN\I/DI\MOMO/DTB/2018 OF 17/05/2018 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION OF THE COMMUNITY HALL IN EWOH, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF : the Constitution;

MINDFUL OF :the decree N° n° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF :the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF :the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF :the decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF :the decree N° 2012/074 of 09 march 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF :the decree N° 2012/075 of 08 march 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF :the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of public contracts;

MINDFUL OF;the circular N° 001/C/MINFI of 02/01/201 Son instructions relating to the execution of the finance law,the monitoring and control of the Execution of the Budget of the State,

Administrative, Public Establishment, Regional and Local Authorities and other Subsidized Bodies for the 2018 Financial Year;

MINDFUL OF: the Open National Invitation to Tender in emergency procedure No

22/ONIT/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 of 20/04/2018, for completion of the construction of the community hall in EWOH, Momo Division, North-West Region

DECIDES

Article 1: That Jobbing orderfor the completion of the construction of the community hall in EWOH, Momo Division, North-West Region, following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise here in mentioned below:

N°	BIDDER	NATURE OF ACTIVITYY	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
1	ETS. WERI AND BROS P.O. BOX: 1551 YAOUNDE Tel 677 752 886	Completion of the construction of the Community hall in EWOH, Momo Division, North-West Region	03 months	14,941,548 FCFA

Article 2 :ETS. WERI AND BROS is requested to report at the Divisional Delegation of Public Contracts to sign the draft Jobbing order.

Article 3 :Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks time after this deadline, they will be destroyed.

Article 4: This present decision shall be published and registered where need be.

MBENGWI le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDANGANG DAVID NUMFOR

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 687 /18/DG/CNPS DU 29 MAI 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 04 AVRIL 2018 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE SIMPLE DES ASCENSEURS À L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE À YAOUNDÉ ET AU CPS DE BONANJO À DOUALA, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE,

- VU le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU la Circulaire n°0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 04 avril 2018;
- VU le procès-verbal des travaux de la CIPM de la CNPS en sa session du 09 Mai 2018.

DECIDE:

Article 1^{er}.- L'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONO/CNPS/DG/ CIPM/18 du 04 avril 2018 pour l'entretien et la maintenance simple des ascenseurs à l'immeuble siège de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale à Yaoundé et au CPS de Bonanjo à Douala, en procédure d'urgence, est déclaré infructueux, les deux entreprises ayant soumissionné étant disqualifiés pour non-respect des critères éliminatoires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 28 FEVRIER 2018 RELATIF
À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 991016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime

Vu Le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Décision N° 0326/D/MINMAP/SG/DAJ du 02 Juillet 2015 portant désignation des Présidents par Intérim des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu La Décision N° 0000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 portant constatation à titre transitoire des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 18 Avril 2018

Vu Les nécessités de service.

DÉCIDE

Article 1er : Est déclaré infructueux le Dossier d'Appel d'Offres N°005/PU/AONO/MINEPIA1CDPM/CIPM/2018 du 28 février 2018 relatif à l'acquisition d'un véhicule.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 31 Mai 2018

Le SÉCRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE DE FOKOUE

ADDITIF N° 57/A/C.FE/SG/2018 LES SOUMISSIONNAIRES CONCERNÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES DE LA COMMISSION DE FOKOUÉ SONT INFORMÉS QUE LE DAO N° 04 A CONNU DES MODIFICATIONS AU NIVEAU DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT DES OFFRES, LE RESTE SANS CHANGEMENT.DAO N° 04 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FOMOPÉA:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/06/2018 à 11heures par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/06/2018 à 11heures par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

11- Principaux critères éliminatoires:

- a) Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du DAO et non produite en 07 exemplaires;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Note technique inférieure à 70% par rapport aux critères essentiels ;
- d) Absence ou non-conformité de la caution de soumission signé par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Avoir un marché abandonné ou en retard du fait de l'entreprise.

12- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires;
- b) Références de l'entreprise;
- c) Matériel de chantier à mobiliser;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- e) Proposition technique ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 17 oui sur 24 soit (70%) de oui seront admis à l'analyse financière.

2 Critères d'évaluation**Lire plutot****11- Principaux critères éliminatoires:**

- a) Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du DAO et non produite en 07 exemplaires;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Note technique inférieure à 70% par rapport aux critères essentiels ;
- d) Absence ou non-conformité de la caution de soumission signé par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié .

12- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires;
- b) Références de l'entreprise;
- c) Matériel de chantier à mobiliser;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- e) Proposition technique ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 17 oui sur 24 soit (70%) de oui seront admis à l'analyse financière.

FOKOUE le 5 Juin 2018

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

ADDENDUM N° 19/2018 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 11/ONIT/MINMAP/RDNW/DDDB/BDTB/2018 OF 22ND MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GS SHUKOV MBIAME-MBVEN SUB DIVISION IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION. OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 12/ONIT/MINMAP/RDNW/DDDB/BDTB/2018 OF 22TH MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of an administrative document;
- Bids submitted after the deadline or time limit,
- Absence of the bid bond or bid bond not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or forged documents;
- Bids submitted in unsealed external envelopes,
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Absence of quantified unit price.
- Financial situation below a third of the estimated cost,
- Bidders who have abandoned a project within the last two previous years.

ii Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff,
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by Contractor
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped)
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre - Financing capacity not less than 80% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of an administrative document;
- Bids submitted after the deadline or time limit.
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or forged documents;
- Bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;.
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Absence of quantified unit price,
- Bidders who have abandoned a project within the last two previous years.

KUMBO le 31 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOU KANFON Burno

COMMUNE DE NDOP

POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT DUE TO CIRCUMSTANCES BEYOND HIS CONTROL, THE OPENING DATE OF OF BIDS IN RELATION TO THE TENDER FILES MENTION BELOW HAVE BEN SHIFTED AS INDICATED. ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED SN REFERENCE SUBJECT INITIAL OPENING DATE NEW OPENING DATE 1 N° 10/ONIT/MINATD/NC/NCTB / 2018 OF 17/05/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FLOATING LANDING STAGE AT LAKE BAMBALANG 05/06/2018 15/06/2018 2 N° 11/ONIT/MINATD/NC/ NCITB / 2018 OF 17/05/2018 CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT LOWER MUNJONG QUARTER 05/06/2018 15/06/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

NDOP le 4 Juin 2018

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

COMMUNIQUE ADDITIF N°012/A/MINEPIA/CPM/2018 DU 31/05/2018 LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME / MAÎTRE D'OUVRAGE PORTE À LA CONNAISSANCE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES, QUE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 006 AONR/PU/MINEPLVCDPIWCIPM/2018 DU 11 AVRIL 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE DÉBARQUEMENT ET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE POISSONS À DOUALA (YOUPWE) EST MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ COMME SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les plis doivent, sous peine de rejet, être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code, et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques, et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Le pli unique doit être fermé, scellé, et porter uniquement la mention suivante APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONR/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018 LES PRESTATIONS CONSISTENT A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMENAGEMENT DU QUAI DE EBARQUEMENT ET DU MARCHÉ DE POISSONS DE YOUPWE a A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 01 Juin 2018 à 11 heures précises, heu.te locale, au Service des Affaires Générales à Mboppi
	Lire plutot Les plis doivent, sous peine de rejet, être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code, et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques, et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Le pli unique doit être fermé, scellé, et porter uniquement la mention suivante APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONR/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 11/04/2018 LES PRESTATIONS CONSISTENT A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMENAGEMENT DU QUAI DE EBARQUEMENT ET DU MARCHÉ DE POISSONS DE YOUPWE a A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 13 Juin 2018 à 11 heures précises, heu.te locale, au Service des Affaires Générales à Mboppi

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des Offres s'effectuera en deux (02) temps, dont le premier pour les plis A (sous-plis administratifs et techniques) à la salle de réunions de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime à Mboppi le **01 Juin 2018 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; et le second pour les plis B (financiers), à convoquer après la finalisation de l'analyse technique pour les soumissionnaires qui auront été reconnus administrativement conformes et techniquement qualifiés .

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrale de chaque offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la Sous-commission d'Analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture, et une copie de l'acte de composition de ladite Sous-commission.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité contractante.

Lire plutôt

L'ouverture des Offres s'effectuera en deux (02) temps, dont le premier pour les plis A (sous-plis administratifs et techniques) à la salle de réunions de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime à Mboppi le **13 Juin 2018 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; et le second pour les plis B (financiers), à convoquer après la finalisation de l'analyse technique pour les soumissionnaires qui auront été reconnus administrativement conformes et techniquement qualifiés .

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrale de chaque offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la Sous-commission d'Analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture, et une copie de l'acte de composition de ladite Sous-commission.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité contractante.

DOUALA le 31 Mai 2018

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com